

le Landaunais

MAGAZINE

JUILLET 2025

PETIT-LANDAU, PAR MONTS ET PAR VAUX • WWW.PETIT-LANDAU.FR

P.25

Dossier

Monument aux morts : Transfert et création de places de stationnement

Vie municipale Comptes-rendus, compte et budget p.5-6 / **Travaux** Inauguration du city-stade p.8
Santé Médecins de garde / **Enfance - Jeunesse - Aînés** Le PL Express p.13 - Jeu de l'été p.16
Vie citoyenne 80ans de la libération p.19 / **Sport-Culture-Vie associative** 40^e marché aux puces / **Dossier** Monument aux morts : transfert et création de places de stationnement p.25

Infos utiles



OUVERTURE DE LA MAIRIE

LUNDI, VENDREDI : de 9 H à 11 H

MARDI : de 16 H à 19 H

MERCREDI : FERMÉ

JEUDI : de 9 H à 11 H et de 16 H à 18 H

OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE

LUNDI : de 16 H à 18 H 30

JEUDI : de 18 H à 19 H 30

FERMETURE ESTIVALE : 2^E QUINZAINE DE JUILLET

OUVERTURE DU POINT DÉCHETS VERTS

LE SAMEDI DES SEMAINES PAIRES
de 14 H à 17 H SAUF JOUR FÉRIÉ

OUVERTURE DE LA DÉCHETTERIE D'OTTMARSHEIM

DU MARDI AU SAMEDI
de 9 H à 12 H et de 14 H à 18 H

NUMÉROS D'URGENCE

- GENDARMERIE NATIONALE **17**
- BRIGADE DE GENDARMERIE
COB SAUSHEIM / OTTMARSHEIM
03 89 46 84 70
- SAMU **15**
- SAPEURS-POMPIERS **18**
- BRIGADE VERTE / SOULTZ **03 89 74 84 04**
- CENTRE ANTIPOISON / STRASBOURG
03 88 37 37 37
- SOS MAINS /
CLINIQUE DIACONAT ROOSEVELT **15**
- SOS MÉDECINS MULHOUSE **03 89 56 15 15**
- PHARMACIE DE GARDE **17** OU **www.3237.fr**
- URGENCE VÉTÉRINAIRE **3115** (numéro gratuit)

ÉCOLES

MATERNELLE "L'ENVOL" **03 89 48 35 58**

ÉLÉMENTAIRE "VICTOR HUGO" **03 89 48 35 19**

CHEF DE CORPS

JEAN-FRANÇOIS SCHMITT **07 55 59 02 31**

Sommaire

Vie municipale

Comptes-rendus succincts **p.4**
Compte administratif et budget prévisionnel **p.5**

Travaux - Environnement - Cadre de vie

Petit-Landau propre..... **p.6**
Les cigognes attendues au village..... **p.7**
80 ans de la libération de Petit-Landau et
inauguration du city-stade..... **p.6**

Prévention - Sécurité - Santé **p.7-8**

Enfance - Jeunesse - Aînés

Commission jeune **p.11**
Festival Augenblick **p.12**
Le PL Express..... **p.13**
Commémoration de la libération de la Hardt **p.13**
Le cross du collège..... **p.13**
Le Relais Petite Enfance SPLEA, c'est quoi ? **p.14**
Les anniversaires de nos séniors **p.15**
Jeu de l'été : Le Spatial & Moi..... **p.16**

Vie citoyenne - Vie pratique

Journée citoyenne **p.17**
Chantier partagé m2A au zoo..... **p.18**
80 ans de la libération **p.19**

Sport - Culture - Vie associative

Dossier

Monument aux morts..... **p.25**

Agenda **p.27**

Mariages et pacs **p.28**

Les grands anniversaires..... **p.28**

le Landaunais

Bulletin municipal d'information de Petit-Landau

Rédaction : Commission communication, services administratifs
de la mairie et associations

Conception et réalisation : Woopx à Petit-Landau

Impression : AZ Imprimerie à Brunstatt

Crédit photo : Mairie de Petit-Landau,

Couverture MULLER PAYSAGES, Geispitzen

Banques d'images libres de droit *Freepik, Unsplash, Adobe Stock*

Tirage : 400 exemplaires, Imprimé sur papier PEFC

ISSN 2968-9333 (imprimé) - ISSN 2969-3926 (en ligne)

Chères Landaunaises, Chers Landaunais...

Carole Talleux, maire de Petit-Landau



© Estelle ROLAIS

Nous voilà déjà au mois de juillet... et pourtant, il nous semble que c'était hier que nous célébrions le 80^e anniversaire de la Libération de notre village et inaugurons le city-stade...

Les semaines ont avancé au rythme des différents événements (Vœux, Petit-Landau Propre, Journée Citoyenne, ...) et des chantiers (nid de cigogne, chantier partagé, vidéoprotection, ...). L'été sera consacré à deux chantiers d'envergure : l'installation des panneaux photovoltaïques sur le toit de l'école élémentaire et le déplacement du monument aux morts. Si nous avons évoqué le premier à plusieurs reprises, vous découvrirez le second plus précisément dans votre magazine, qui reste le meilleur moyen de communication pour nous, mais aussi pour nos associations et pour les différentes structures : la crèche, le relais d'assistance maternel ou encore le collège d'Ottmarsheim.

Le premier semestre écoulé a également été l'occasion de nous retrouver lors de deux réunions publiques consacrées à la mise en compatibilité de notre PLU afin de permettre l'implantation du data-center de Microsoft. Nous nous étions engagés à vous permettre de poser vos questions, d'échanger avec l'équipe de Microsoft afin que le projet d'implantation soit le plus neutre possible pour nous tous. Ces deux soirées ont porté leurs fruits et ont permis à chacun de faire part de ses inquiétudes, de ses questionnements mais aussi d'avoir des réponses, lors d'un temps qui s'est voulu, à chaque fois, respectueux et démocratique. Bien entendu, nous continuons à être vigilants et ferons des points d'étape réguliers.

Le second sujet qui aura animé notre village est celui des fourmis ! Nous avons tous remarqué l'augmentation de leur nombre mais différents changements d'habitudes pouvaient expliquer ce phénomène tel que l'arrêt de l'utilisation des phytosanitaires qui nous avait permis d'obtenir le label des « 3 libellules » mais aussi les nouvelles pratiques des exploitants agricoles. En permettant une plus grande biodiversité avec des gestes plus respectueux de notre environnement, il était understandable que les insectes, tout comme les oiseaux, revenaient s'installer à Petit-Landau. Mais quelle ne fut pas notre surprise lorsque nous avons appris qu'il ne s'agissait pas d'une fourmi indigène mais qu'il s'agissait peut-être d'une « espèce exotique envahissante ». Pour l'instant, aucune institution (Préfecture, Office français de la Biodiversité et DDT) n'a pu nous apporter de réponse si ce n'est qu'il n'y a aucun risque sanitaire. Tout comme pour le projet Microsoft, nous vous tiendrons informés au fur et à mesure, dès que nous recevrons de nouvelles indications.

En attendant, nous vous souhaitons de prendre beaucoup de plaisir dans la lecture de votre magazine. Tous les ingrédients sont réunis pour que l'été soit réussi : un nouveau lieu de rencontres et d'amusement, où les règles à respecter sont joliment affichées, une recette et une balade, mais aussi des manifestations à venir qui permettront à chacun de profiter pleinement de notre village !

Bel été à toutes et à tous !

Comptes-rendus succincts décembre 2024 à juin 2025

SÉANCE DU 19 DÉCEMBRE

- Autorisation du Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement de l'exercice 2024.
- Approbation des tarifs communaux.
- Approbation tarif bibliothèque municipale.
- Commission Locale d'Évaluation des charges transférées (CLECT) : approbation du rapport du 8 septembre 2023.
- Subvention exceptionnelle aux associations ayant œuvré lors de l'ouverture du bistrot communal.
- Subvention dans le cadre des activités pédagogiques 2024 (collège Théodore Monod).
- Contrat Prévoyance (CNP Assurances) : Avenant n°3 aux conditions particulières.
- Reversement du produit de la chasse à la caisse des accidents agricoles.
- Zone développement ENR.
- Délibération portant instauration de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire.

SÉANCE DU 4 FÉVRIER

- Protection sociale complémentaire – mandatement du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Haut-Rhin pour engager le dialogue social en vue de conclure un accord collectif local en matière de prévoyance.
- Contrat de location Cabinet de Soins Rhénan Ottmarsheim – renouvellement.
- Projet de passage en LED de l'éclairage public autour du multi accueil.

SÉANCE DU 18 MARS

- Approbation du compte de gestion « principal » de l'exercice 2024.
- Approbation du compte administratif « principal » de l'exercice 2024.
- Affectation du résultat 2023 du budget « principal » de la Commune.
- Approbation du budget primitif « principal » pour l'exercice 2025.
- Vote des taux des impôts direct locaux.
- Délibération portant instauration du régime indemnitaire

tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) : modification.

- Délégation au Maire pour les dépenses d'aide sociale et secours d'urgence.
- Mise à disposition de personnel par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale (emplois saisonniers d'été).
- Convention de partenariat avec La Filature (la Filature Nomade).
- Motion de soutien du Conseil Municipal à la libération de Cécile KOHLER et versement d'une subvention exceptionnelle au comité de soutien.

SÉANCE DU 22 AVRIL

- Protection sociale complémentaire – approbation de l'accord collectif local prévoyance et participation à la procédure de marché public pour la passation d'une convention de participation prévoyance.
- Convention de participation financière de la Commune de Petit-Landau à SOLEA (abonnement jeunes).
- Projet de ZFE de Mulhouse Alsace Agglomération : Avis.

SÉANCE DU 17 JUIN

- Suppression d'un poste d'adjoint administratif de 1^{ère} classe.
- Annulation de la délibération n°10 du 18/03/2025 : délégation au Maire pour les dépenses d'aide sociale et secours d'urgence.
- Convention de mutualisation : plaque vibrante.
- Créances irrécouvrables : admissions en non-valeur.
- Subvention exceptionnelle dans le cadre du Challenge Mobilité m2A.
- Approbation de l'avant-projet pour le déplacement du Monuments aux morts et le réaménagement de la Place des Anciens Combattants et des Malgré-Nous.

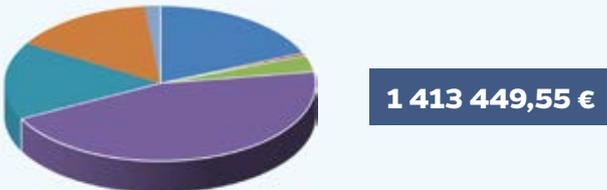
RAPPEL : L'intégralité des comptes rendus des séances du conseil municipal est consultable sur le site internet de la commune www.petit-landau.fr, rubrique « la municipalité ». Les comptes rendus sont également affichés sur le panneau à l'entrée de la Mairie.



Compte administratif principal 2024

Recettes de fonctionnement

- Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit) : 262 773,49 €
- Atténuation de charges : 8 289,84 €
- Produit des services, du domaine et ventes diverses : 48 591,62 €
- Impôt & taxes : 633 481,16 €
- Fiscalité locale : 229 109,27 €
- Dotations, subventions : 208 084,66 €
- Autres produits de gestion courante : 23 119,51 €



Dépenses de fonctionnement

- Charge à caractère général : 343 889,76 €
- Charge de personnel et frais assimilés : 368 120,86 €
- Atténuation de produits : 1 803 €
- Virement à la section d'investissement : — €
- Opérations d'ordre de transfert entre sections : 24 425,34 €
- Autres charges de gestion courante : 124 921 €
- Charges financières : 19 487,43 €
- Dotations aux provisions et dépréciations : 45,08 €



Recettes d'investissement

- Solde d'exécution de la section d'investissement reportée : 656 669,38 €
- Opérations d'ordre de transfert entre sections : 24 425,34 €
- Opérations patrimoniales : — €
- Dotations, fonds divers et réserves : 254 768,17 €
- Subventions d'investissement : 3 360 €
- Immobilisations corporelles (régularisations n-1) : 17 406,36 €
- Opération pour compte de tiers remboursement : 17 406,36 €



Dépenses d'investissement

- Emprunts et dettes assimilées : 101 194,32 €
- Immobilisations incorporelles : 27 439,16 €
- Immobilisations corporelles : 651 788,92 €
- Immobilisation en cours : 5 027,53 €
- Opération pour compte de tiers : 17 406,36 €



Le Conseil Municipal a décidé de verser 430 000€ de l'excédent de fonctionnement 2024 au budget d'investissement 2025.

Budget prévisionnel 2025

Recettes de fonctionnement

- Résultat de fonctionnement reporté : 100 757,08 €
- Atténuations de charges : — €
- Produit des services, du domaine et vent : 34 242,92 €
- Impôt et taxes : 600 000 €
- Fiscalité locale : 200 000 €
- Dotations et participations : 180 000 €
- Autres produits de gestion courante : 5 000 €



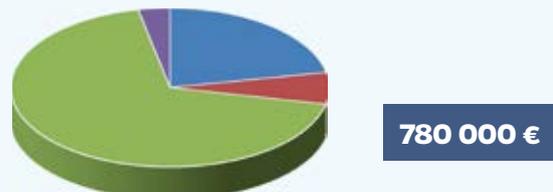
Dépenses de fonctionnement

- Charges à caractère général : 430 000 €
- Charges de personnel et frais assimilés : 430 000 €
- Atténuations de produits : 25 000 €
- Virement à la section d'investissement : — €
- Opérations d'ordre de transfert entre sections : 50 000 €
- Autres charge de gestion courante : 157 000 €
- Charges financières : 17 000 €
- Charges spécifiques : 10 000 €
- Dotations aux provisions et dépréciations : 1 000 €



Recettes d'investissement

- Solde d'exécution de la section d'investissement : 171 179,32 €
- Opération d'ordre de transfert : 50 000 €
- Dotations, fonds divers et réserves : 533 820,68 €
- Subventions d'investissement : 25 000 €



Dépenses d'investissement

- Emprunts et dettes assimilées : 110 000 €
- Immobilisations incorporelles : 25 000 €
- Immobilisations corporelles : 645 000 €
- Immobilisations en cours : — €





SÉCURITÉ

Extension vidéoprotection



Le système de vidéoprotection communal va être étendu au courant de l'été 2025. Suite au déplacement du panneau de l'entrée officielle du village à la suite des travaux d'aménagement et de sécurisation du carrefour RD 468 / RD 570 (route de Habsheim)/RD 56-1 (rue Séger) à l'entrée ouest du village, une caméra à grand angle ainsi que des lecteurs de plaques d'immatriculation seront installés pour balayer les 4 directions.

Deux autres caméras seront installées :

- à l'intérieur du city stade
- sur le parking du multi accueil.

Le service technique communal a procédé à la mise en place du mât à l'intérieur du city-stade et à l'alimentation électrique des nouveaux équipements.

ENTRETIEN

Désherbage du cimetière



Les collectivités ont interdiction d'utiliser des produits phytosanitaires. Dans l'intérêt de tous (agents, usagers, public...) la Commune a décidé de ne plus faire usage de produits chimiques pour le désherbage, comme le préconise la réglementation en vigueur. Concernant notamment le cimetière, ceci implique que les allées ne sont plus traitées chimiquement, mais simplement régulièrement tondues. Si cela pourra paraître « moins esthétique » pour certains, il en va de l'intérêt de tous et de la biodiversité. Aussi nous n'utiliserons plus de produits nocifs pour la santé et pour la nature. Cela limitera également les îlots de chaleur dans le cimetière, les végétaux régulant davantage la température que les zones minéralisées.

ENVIRONNEMENT

Petit-Landau Propre

Comme chaque année, la municipalité et ses habitants se sont associés à la traditionnelle opération Haut-Rhin propre, le Elsass Ochterputz, en entreprenant le ramassage des déchets sur notre ban communal, notamment au bord des routes, du canal et au sein de notre village.

Le 8 mars dernier fut une belle matinée ensoleillée au cours de laquelle, petits et grands, armés de gants, de sacs poubelles et d'une bonne dose de motivation, ont entrepris de ramasser de nombreux déchets éparpillés dans la nature, aux abords et au sein de notre village.

Pour clôturer cet évènement, le verre de l'amitié a été offert à tous les participants et a permis un réel temps d'échange entre les bénévoles et la municipalité, notamment avec des idées d'atelier qui ont fusé pour la prochaine édition de la journée citoyenne.

Nous tenons à remercier chaleureusement tous les participants pour leur implication citoyenne, ainsi que les membres de la commission jeunes venus en nombre nous prêter main forte.





À LA RECHERCHE D'UN TOIT

Les cigognes attendues au village !

Ces derniers printemps, vous avez certainement remarqué l'une ou l'autre cigogne se poser sur le toit de l'église ou de la mairie. Mais jamais aucune n'a trouvé un lieu propice pour construire un nid. Après plusieurs échanges avec la Ligue de Protection des Oiseaux, il a été décidé d'installer un nid de cigogne sur un terrain communal, à l'est du village, près de la STEP (station d'épuration). Nous remercions Armand Heitz pour les fouilles et l'entreprise Puyol de Hombourg qui a épaulé et aidé l'équipe technique à l'installation du nid. Pour l'instant, aucune cigogne ne s'y est installée mais restons optimistes pour le printemps prochain !





MÉMOIRE ET CADRE DE VIE

80 ans de la libération de Petit-Landau et inauguration du city-stade



Le 8 février dernier fut une très belle matinée : après la commémoration de la libération de Petit-Landau, il y a 80 ans, nous avons inauguré le city-stade.

Afin de lier le passé et le présent et de permettre aux différentes générations de partager ces instants, nous avons décidé d'enchaîner les deux événements. En présence des nombreux élus des conseils municipaux de Niffer, d'Hombourg et de Petit-Landau ainsi que de M. Marc Munck, vice-président de la CEA, de M. Bruno Fuchs, député,

de Mme Patricia Schillinger, de M. Christian Klinger, et de M. Ludovic Haye, sénateurs, sans oublier les habitants qui étaient nombreux à avoir répondu présents à notre invitation, l'inauguration du city-stade, organisée par la commission jeunes, a débuté par un discours des jeunes et le traditionnel couper de ruban.

Puis chacun a pu admirer les installations : le city-stade et ses équipements permettant de pratiquer une dizaine de disciplines, la table de ping-pong, l'aire de jeux mettant l'Alsace à l'honneur, la balançoire-nid, les bancs... La boîte à livres également installée pour l'occasion a pu être découverte et rencontre à présent un franc succès. Une fontaine à eau permet également aux usagers de se rafraîchir pendant la saison estivale.

Cette cérémonie fut suivie d'un temps de convivialité, pendant lequel les jeunes de la commission assurèrent le service d'une soupe concoctée par Sandrine et d'un vin chaud préparé par Stéphane. Ainsi chacun a pu prolonger le moment sous un beau soleil.



LE DISCOURS DES JEUNES...

« Chers Landaunaises et Landaunais,

Merci à toutes et à tous de votre présence aujourd'hui.

Nous sommes rassemblés ici pour inaugurer officiellement ce city-stade tant attendu en présence de nous, membres de la commission jeunes, de nos familles, du conseil municipal et des habitants.

D'où est venue la belle idée de la création de ce city-stade ? Et bien suite à une lettre reçue en 2018 en Mairie de plusieurs jeunes du village qui réclamaient un pump-track.

Lors de la création de notre commission jeune en 2022, nous en avons parlé

avec Mme le Maire, Sandrine, Arnaud et Laetitia, les conseillers municipaux membres de cette commission, et compris qu'un pump-track n'était pas possible, mais qu'un city-stade serait plus approprié car il pourrait servir à plus de personnes (écoles, périscolaire, jeunes du village) et surtout qu'on peut y pratiquer bien plus d'activités.

Tout au long de ce long projet, nous avons suivi le chantier et nous avons été impatients que celui-ci se finisse au plus vite.

Et pour notre plus grand bonheur, malgré tout le retard accumulé, nous avons eu un

très beau cadeau de Noël au début des vacances scolaires : nous avons enfin pu commencer à utiliser toutes ces superbes installations.

Grace à son emplacement au centre du village, tous les jeunes pourront y aller en toute sécurité.

Tout a été bien pensé : les plus petits ont une aire de jeux adaptée à leur âge avec une balançoire et un toboggan. Il y a aussi des bancs et des tables pour pique-niquer, une fontaine à eau pour boire et remplir sa gourde, des portes-vélos. Les arbres plantés apporteront de l'ombre quand ils auront un peu grandi.



La boîte à livres fabriquée lors de la journée citoyenne sera également installée à côté de l'entrée du city-stade. Son principe est simple : vous pouvez prendre gratuitement un livre qui vous intéresse, et une fois le livre fini, le ramener. Et bien sûr, l'alimenter en en ramenant un que vous-même ne lisez plus. Merci à la bibliothèque qui nous a d'ailleurs préparé les premiers livres.



Les sports que nous pouvons pratiquer sur le city-stade sont les suivants : football, handball, basketball, hockey sur gazon. Et grâce à des filets mis à la disposition des maîtresses et du périscolaire, nous pouvons aussi pratiquer du volleyball, du tennis, du badminton et du tennis-ballon. Sans oublier la table de ping-pong qui promet de nombreuses parties de ping-pong acharnées !

D'ailleurs quelques-uns de ces sports seront pratiqués lors d'une petite surprise que nous vous avons réservée à la fin de l'été.

Enfin pour finir ce discours, une dernière chose très importante : nous, membres de la commission avons écrit et illustré les règles d'or du city-stade pour que ce bel endroit reste toujours aussi propre, accueillant et plein de vie.

Voici les principales règles :

- Ne pas jeter les déchets par terre
- Ne pas dégrader le matériel mis à disposition
- Penser aux voisins et ne pas faire trop de bruit (pas de musique non plus)
- Ne pas manger sur le synthétique
- Les chiens ne sont pas autorisés
- Interdiction de fumer
- Ne pas utiliser de chaussures à crampons, ni de talons sur le gazon synthétique



Sans oublier la plus importante des règles : surtout amusez-vous !

Vous les retrouverez toutes sur un panneau imprimé à côté de l'entrée du city-stade.

Notre discours est maintenant fini. Merci à tous de nous avoir écoutés.

Nous vous invitons à venir vous réchauffer autour d'un verre de jus de pommes chaud pour les plus jeunes ou de vin chaud pour les adultes.

Il y a également une délicieuse soupe préparée par Sandrine et des viennoises. Bon appétit. »



CADRE DE VIE **Bruit et nuisances sonores**

La période estivale étant, nous rappelons à tous nos concitoyens que, conformément à l'arrêté municipal n°12.2014, les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques et nettoyeurs à haute pression et autres ne peuvent pas être effectués :

- les dimanches et jours fériés toute la journée, les jours ouvrables avant 8h du matin et après 20h le soir.
- le samedi entre 12 et 13h.

Il serait par ailleurs souhaitable de respecter les pauses repas.

Enfin nous vous rappelons que, la belle saison étant prochainement de retour, les scooters, les cris des baigneurs dans leur piscine, les musiques trop fortes notamment le soir sur les terrasses, les jeux d'enfants (jeunes et moins jeunes) dans les jardins et les aires de jeux, sont eux aussi des nuisances.

Nous rappelons que le nouvel équipement de la commune, l'aire de loisirs dont le city-stade fait partie, possède également son propre règlement, affiché à la vue de tous à côté de son entrée. Ce panneau a été réalisé avec les membres de la commission jeunes et reprend des règles de bon sens dans le respect de chacun.

Dans la même optique, un arrêté a été pris notamment concernant les horaires d'utilisation de cette aire de loisirs. En période estivale c'est-à-dire du 1^{er} avril au 30 septembre, elle est accessible de 9h à 20h et en période hivernale de 9h à 18h.

Nous espérons pouvoir compter sur le civisme de chacun pour que nous puissions continuer à tous vivre ensemble sereinement et conserver la qualité de vie à Petit-Landau.

Néanmoins, les services de Gendarmerie (composez le 17 si nécessaire) et les agents de la Brigade Verte seront particulièrement vigilants cet été quant au respect de l'arrêté municipal précité.



SANTÉ

Modification des permanences du Cabinet de Soins Infirmiers Rhénan

Suite à des évolutions réglementaires, le Cabinet de Soins Infirmiers Rhénan n'est plus en mesure d'assurer les permanences sur rendez-vous à la Maison Villageoise.

Les infirmiers du cabinet restent toutefois bien évidemment à votre service pour les soins à domicile et continuent à assurer une permanence au cabinet principal à la Maison de Santé d'Ottmarsheim, 12 rue de Chalampé les mardis et vendredis à 8h. Il n'est pas nécessaire de prendre rendez-vous préalablement.

Ils sont joignables à tout moment par téléphone au 03 89 26 15 82.



SÉCURITÉ

Stationnement de véhicules sur le trottoir

Il est souhaitable que le stationnement des véhicules sur le trottoir n'empêche pas la libre circulation des autres usagers (piétons, poussettes...).

Il est regrettable de constater des situations comme celle-ci :



© Photo : <https://codelelroute.io>



Ne vous faites pas SURPRENDRE PAR L'EAU QUI...



CALME APPARENT, RISQUE PRÉSENT.

Pêcheurs, baigneurs, promeneurs, sportifs... aux abords d'une installation hydroélectrique, le niveau et la vitesse de l'eau peuvent augmenter brusquement. Découvrez comment profiter de la rivière en toute sécurité !

Prudence aux abords des INSTALLATIONS HYDROÉLECTRIQUES !

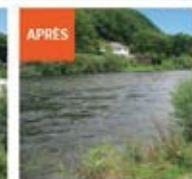
Pour répondre aux pics de consommation d'électricité, EDF déclenche des barrages et des centrales hydrauliques pour produire de l'électricité à partir de la force de l'eau. Cela entraîne des lâchers d'eau pouvant provoquer de brusques montées du niveau et du débit des cours d'eau et des lacs.



AVANT



APRÈS



250 m³

D'EAU/SECONDE

C'est le débit que peut atteindre ce cours d'eau une fois les turbines actionnées, soit une multiplication par 100 de son débit habituel.



L'énergie est notre avenir, économisons-la !



MÉDECINS DE GARDE

Le service des gardes médicales est assuré du **samedi 12h au lundi matin 8h** ou **durant les jours fériés, EN CAS D'ABSENCE DU MÉDECIN TRAITANT.** La permanence des soins est à présent **régulée via le SAMU 68.**

Il faut donc faire appel au SAMU :

15 pour obtenir les coordonnées du médecin de garde sur le secteur.



PHARMACIES DE GARDE

Pour la pharmacie de garde, composez le 3237 ou consultez le site www.pharma68.fr

- Samu : **15**
- Appel d'Urgence Européen : **112**

Les hôpitaux

- Centre antipoison : **03 88 37 37 37**
- Centre Hospitalier Mulhouse : **03 89 64 64 64**
- Clinique du Diaconat Roosevelt : **03 89 32 55 00**
- Clinique du Diaconat Fonderie : **03 89 36 75 75**

En cas d'urgence médicale non vitale, vous avez la possibilité de vous rendre au **Centre de Soins Non Programmés de Pfastatt (CSNP).**

Ce centre permet de désengorger les grands services d'urgences, tout en vous permettant de bénéficier d'une prise en charge médicale globale et plus rapide. Il constitue un intermédiaire entre la médecine de ville et les urgences hospitalières.

Horaires d'ouverture :

- du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30
- le samedi de 8h30 à 12h30



PLUS D'INFORMATIONS
www.ch-pfastatt.fr

COMMISSION JEUNES

Des idées plein la tête et les mains dans l'action



La commission jeunes et leurs membres sont toujours très actifs ; ils se sont retrouvés un certain nombre de fois depuis janvier :

- **11 janvier** : Réunion au cours de laquelle les rois ont été tirés ;
- **1^{er} février** : Réunion pour préparer le discours de l'inauguration du city-stade ;
- **8 février** : Inauguration du city-stade ;
- **8 mars** : Opération Petit-Landau Propre ;
- **22 mars** : Réunion pour préparer une matinée « sports et activités pour tous » prévue le 15 septembre ;
- **26 avril** : Réunion pour préparer l'affiche de la manifestation du 15 septembre et la journée citoyenne
- **24 mai** : Journée citoyenne pendant laquelle ils ont participé à plusieurs ateliers ;
- **7 juin** : Réunion pendant laquelle ils ont écrit leur article pour le bulletin communal ;
- **mardi 8 juillet** : Avant une pause estivale bien méritée, ils se sont retrouvés pour préparer la manifestation du 15 septembre, la matinée « sports et activités pour tous ».



TÉMOIGNAGES DES JEUNES MEMBRES...

Anaée : Pendant les réunions, on décide et on programme des événements et des activités auxquelles on va participer : inauguration du city-stade, Petit-Landau propre, journée citoyenne, matinée sports en famille, décorations des fenêtres de la mairie... En plus c'est sympa, car on fête toujours des événements comme l'épiphanie, la chandeleur, carnaval, halloween...

Tom : Venir à la commission jeune, c'est être informé des événements du village, décider et y participer

Lisa : La journée citoyenne est une journée très conviviale qui rassemble les villageois que ce soit les jeunes ou les adultes. Avec des activités variées pour tous les goûts et tous les âges. Nous les membres de

la commission jeune avons participé à la fabrication de décorations de Noël et Pâques en matériaux recyclés pour le village. Nous avons tracé sur le bois les formes, puis découpé sous la supervision de mon papa et Mickael, poncé et peint avec de jolis motifs et couleurs.

Anaëlle : La journée citoyenne est une matinée pendant laquelle on peut participer à des activités variées pour améliorer et embellir le village, pour que cela soit un plaisir pour les yeux de découvrir notre village. Cela permet aussi de nous réunir, de nous retrouver et de montrer nos talents.

Elena : Pendant l'année scolaire nous nous rassemblons lors de la commission jeunes les samedis matin pour imaginer

et proposer des actions pour améliorer et embellir notre village. Nous avons par exemple participé au projet de création du city-stade et organisé son inauguration.

Robin : Cela ne fait que deux mois que j'ai rejoint la commission jeunes, mais je suis vraiment content d'en faire partie et j'essayerai de revenir plus souvent.

Léonard : Participer à la commission jeune c'est participer à des activités cool pour le village avec nos copains et copines.

Mia : La journée citoyenne était vraiment super, on a travaillé en s'amusant. L'atelier prévu spécialement pour nous les jeunes a été vraiment apprécié car nous avons pu bricoler en utilisant des machines dangereuses, mais sous la surveillance d'un adulte.



COLLÈGE THÉODORE MONOD

FESTIVAL AUGENBLICK

La 20^e édition de ce festival du film en langue allemande a eu lieu en novembre 2024. Cette année, tous les élèves du collège se sont rendus au cinéma la Passerelle à Rixheim pour visionner des films en version originale sous-titrés sélectionnés par l'équipe d'allemand. La grande thématique pour tous les niveaux était celle du voyage.



CRÈCHE DE PETIT-LANDAU

Le PL Express !

Dans le cadre du projet Ariane, la crèche de Petit-Landau a donné vie à un univers plein de douceur et de créativité. Les locaux ont été décorés avec soin et enrichis de nouveaux espaces dédiés à l'imaginaire et à l'évasion, pour le plus grand plaisir des jeunes enfants.

C'est dans cette atmosphère poétique que le **PL Express** a été inauguré ! Un moment symbolique et convivial a eu lieu le jeudi 27 mars à la Gare des Rêveurs, située au 5 rue des Anges, point de départ d'un voyage fantastique vers les comètes, les étoiles... et l'espace infini de l'imagination !

Grâce au PL Express les enfants continuent de faire les baroudeurs dans le village, ils profitent de cinq circuits pour découvrir la nature.

Au moins deux fois par semaine les bébés de la crèche se promènent à pied, en poussette ou en PL Express.

Le PL Express est une belle initiative portée par l'équipe de la crèche, qui mêle mobilité douce, pédagogie et rêverie – un projet qui transporte petits et grands.



POUR S'INSCRIRE À LA CRÈCHE
e-services.mulhouse-alsace.fr



Photo du voyage inaugural qui immortalise le lancement du PL Express en compagnie de la Maire de Petit-Landau et de l'une de ses adjointes.

COLLÈGE THÉODORE MONOD

Commémoration de la libération de la Hardt

Une délégation d'élèves du collège a pris part à la cérémonie de commémoration de la libération de la Hardt, avec l'association « Rhin et Sundgau », avec Mme Offerlé et M. Gouvier. C'était un moment solennel et émouvant pour tout le monde.



SPORT

Le cross du collège

C'est sous une pluie battante que s'est déroulé, mardi 15 octobre 2024, le cross du collège Théodore Monod d'Ottmarsheim accueillant environ 350 collégiens et 46 élèves de CM1 et CM2 de l'école primaire d'Ottmarsheim. Ils sont venus courir un parcours de 2 000m autour de la salle polyvalente et du stade municipal. Malgré la pluie, la bonne humeur et l'esprit compétitif étaient au RDV !



MOBILITÉ DOUCE

Challenge mobilité

Comme depuis quelques années maintenant, la commune de Petit-Landau s'associe à M2a dans le cadre du challenge vélo proposé aux habitants de l'agglomération pour promouvoir la mobilité douce.



L'édition 2025 s'est déroulée du 5 mai au 6 juin. Tous les trajets à pied, à trottinette ou à vélo effectués par les élèves de l'école maternelle et élémentaire, mais également cette année pour les enfants fréquentant le multi-accueil ont été comptabilisés par les directrices.

Pour encourager cette mobilité douce, la Commune convertit en euros le nombre total de trajets effectués et s'engage à verser 1 € par jour et par élève à une association d'aide à l'enfance.

Cette année, le montant versé s'élève à 507 € dont 45 trajets pour le multi-accueil, 140 trajets pour l'école maternelle et 332 trajets pour l'école élémentaire.

Nous remercions tous les enfants et parents pour leur participation active à ce beau challenge.



SPLÉA

RELAIS PETITE-ENFANCE

Le Relais Petite Enfance SPLEA, c'est quoi ?

Le Relais Petite Enfance est un lieu ressource, d'échanges, d'écoute et d'animation pour toutes les familles en recherche d'un mode de garde, pour les assistantes maternelles, les gardes d'enfant à domicile et les personnes qui souhaiteraient devenir assistant maternel.



Les assistantes maternelles agréées

Ce sont des professionnelles de la Petite Enfance qui exercent à leur domicile ou dans des maisons d'assistantes maternelles (MAM). Elles accueillent les enfants quotidiennement à leur domicile. Elles leur proposent des activités et ont la possibilité de participer à des temps d'éveil organisés par le Relais Petite Enfance. Ces temps d'éveil sont l'occasion pour les jeunes enfants de découvrir, en douceur, la vie en collectivité et de faire de nouvelles expériences. Peinture, transvasement, motricité, exploration sensorielle, histoires, comptines... Les thématiques sont vastes pour éveiller les tout-petits au monde qui les entoure.

Les activités « Touche à Tout » au Relais



Le Relais Petite Enfance en collaboration avec la crèche à Ottmarsheim organise les activités ATOLL. Elles sont gratuites et ouvertes à tous les enfants de moins de 3 ans accompagnés par leurs parents ou grands-parents, gardes d'enfants à domicile ou assistantes maternelles habitants l'une des communes rattachées au Relais (Bantzenheim, Chalampé, Hombourg, Ottmarsheim, Petit Landau et Niffer). Elles sont organisées mensuellement par le Relais Petite Enfance et la crèche de la SPLEA. Quelques heures par mois, les enfants et leur famille ont la possibilité de partager un moment collectif autour d'activités d'éveil animées par des professionnelles de la petite enfance.

Les activités « Pirouette »



Alexandra Keiling, éducatrice sportive spécialisée dans la motricité du tout-petit intervient régulièrement au Relais et apporte ses connaissances aux assistantes maternelles tout en accompagnant les enfants.

CONTACT :

Joanne KIEHL, responsable du Relais Petite Enfance
03 89 28 07 99 ou **rpe@splea68.fr**
 Plus d'informations sur le site : **www.splea68.fr**

Pour ne manquer aucune actualité du Relais, abonnez-vous à sa page Facebook :



Les anniversaires de nos séniors



Armand WENZINGER, 75 ans



Eliane ANTONNOT, 75 ans



Gabrielle ANDRES, 75 ans



Jean DAVAL, 75 ans



Gilbert Staedelin, 85 ans



Daniel COULOMBEL, 85 ans



Georges WOJCIECHOWSKI, 85 ans



Marcel RUFENACHT, 93 ans



Marie Madeleine BILLICH, 95 ans



Maria RINGENBACH, 96 ans



Marcel WEBER, 97 ans

JOYEUX ANNIVERSAIRE !



JEU DE L'ÉTÉ

LE SPATIAL & MOI

À travers la thématique "Le spatial & moi", que vous retrouvez en 2025 sur tout le territoire suite à la présidence de m2A et Eiffage Énergie Systèmes à la Communauté des Villes Ariane (CVA), le jeu de l'été vous propose un décollage immédiat vers l'espace !



**POUR CELA,
RIEN DE PLUS SIMPLE !**

Réalisez des chefs-d'œuvre éphémères à la craie sur le thème proposé, sur l'enrobé devant la mairie, qui deviendra votre toile géante !



N'oubliez pas de prendre vos œuvres en photos en précisant le nom, prénom et âge de l'artiste en herbe et transmettez-les par email à :

bc.petitlandau@gmail.com

et ce, avant le 31/08/25.



3 créations parmi les différentes catégories (3-6 ans / 7-11 ans et 12-16 ans) seront choisies par les membres du conseil municipal et se verront attribuer une récompense.

**AVIS À TOUS
LES COSMONAUTES,
FAITES NOUS RÊVER !**

JOURNÉE CITOYENNE

On prend soin de Petit-Landau !

La quatrième édition de la journée citoyenne s'est déroulée le samedi 24 mai dernier.



Après un café-viennoiserie pour bien démarrer cette journée, ce fut l'occasion pour plus de 70 landaunais de se retrouver sous un franc soleil autour de six chantiers :

- peinture : marelle de l'école maternelle, bancs, tables et cabane à la plaine sportive ;
- menuiserie : création de bacs à fleurs, de carrés potagers et de bacs à sable au CTC ;
- plantations dans la rue Seger ;
- entretien du cimetière ;
- atelier créatif : créations de décorations de Noël et Pâques au CTC ;
- cuisine : préparation du repas pour tous les participants, vous retrouvez la recette dans le bulletin communal.

A la fin de matinée, tous se sont retrouvés à la salle polyvalente pour un moment de convivialité bien mérité et concocté par nos cordons bleus de l'atelier cuisine.

Cette année nous ne retiendrons encore que des choses positives : beaucoup de sourires, de fous rires, de la bonne humeur, de l'entraide, des idées et surtout l'envie d'être présents parce que « Nous on prend soin de Petit-Landau ».

Un grand merci à tous les participants, aux chefs d'ateliers pour la gestion des ateliers, à l'équipe municipale, au service technique et administratif pour la gestion des ateliers, sans oublier Mickael Picco et son équipe du périscolaire Niffer/Petit-Landau pour leur atelier intergénérationnel.

Bravo à tous les participants à ce bel évènement citoyen, le rendez-vous est donné pour la prochaine édition !





MOBILISATION COLLECTIVE

Chantier partagé m2A au Zoo

Dans l'esprit des Journées Citoyennes, m2A a proposé à l'ensemble des agents des collectivités de participer au 1^{er} chantier partagé, organisé au Parc Zoologique et Botanique.



Plus de 90 agents de m2A et près de 130 agents de communes membres ont répondu présents ! Ensemble, ils ont travaillé conjointement sur 39 chantiers à travers le parc : menuiserie, serrurerie, maçonnerie, pavage, espaces verts, nettoyage... Les énergies ont été fédérées au service de ce bien commun remarquable qu'est le parc zoologique et botanique, pôle européen de conservation des espèces menacées.

À l'approche de l'ouverture d'« Horizon Afrique » cet été, les forces et les compétences ont été unies pour remettre à niveau l'état général du parc !



Merci à André, Frédéric et Pascal qui ont remis à neuf l'enclos des lémuriens (des Varis noirs et blancs plus précisément) grâce à leur habileté en menuiserie !

VIE CITOYENNE

Conseil citoyen à la maison villageoise

Des rencontres, une ou deux fois par semestre, où chacun amène ses idées, ses préoccupations, ses projections sur la vie du village.

Ont été évoqués lors des précédentes rencontres : l'éclairage public, le stationnement sur les trottoirs, la circulation de l'information, l'entretien des plates-bandes, la décoration, l'implantation de Microsoft, etc...

Les débats sont conviviaux (apolitiques) et ont pour objectif de rendre chacun de nous partenaire d'une vie agréable et solidaire.

Les questions sont transmises au conseil municipal qui nous fait un retour sur la faisabilité de nos propositions.

Venez rejoindre le groupe, apporter dynamisme, réflexions et propositions. Nous avons besoin de tous les âges, de tous les quartiers et de toutes les sensibilités !

À NOTER :

La prochaine réunion du conseil citoyen est fixée au **lundi 3 novembre 2025 à 20h** à la maison villageoise. VOUS ÊTES LES BIENVENUS !

APPEL AUX BRICOLEURS

Des petits "landaus de Noël" pour le village

Dans le but d'harmoniser la décoration de Noël dans le village, un projet prend forme au sein du groupe pour la fabrication de petits « landaus de Noël » en bois, petit clin d'œil au nom de notre village et lien entre les habitants. Ces landaus seraient à disposer devant les maisons des personnes intéressées. Pour ce faire, nous sollicitons toutes les bonnes volontés pour participer à la découpe et à la peinture de ces objets.

Une réunion est organisée le lundi 22 septembre à 20h à la maison villageoise.



COMMÉMORATION

80 ans de la libération



Le 8 février 1945 nos villages sont enfin libérés. Après presque 5 ans d'occupation, de déplacements, de drames humains, de peurs, de craintes, d'angoisses, de privations, les Landanais peuvent enfin entrevoir un espoir en l'avenir.

80 années ont passé. Il y a eu des silences, des non-dits et la vie a repris. Il a fallu reconstruire, avancer et croire sans s'arrêter en une vie plus sereine, sans peur du lendemain. Les générations se sont relayées et les regards se sont à nouveau tournés vers cette période douloureuse. Ceux qui ont vécu ces événements ont alors commencé à raconter et certains d'entre nous, passionnés par l'histoire, ont démarré une longue collecte de ces récits, à la fois historiques et personnels. Ce travail minutieux était important pour que la jeunesse, représentée aujourd'hui par les élèves de l'école, les membres de la commission jeunes ait accès à ces Mémoires.

Se souvenir de cette libération, c'est aussi regarder les 80 dernières années passées et prendre conscience de la chance que nous avons de ne pas avoir connu notre pays en guerre. Mais c'est aussi se dire que la Paix est une notion à défendre à chaque instant. La tolérance, le vivre-ensemble, la bienveillance, ... autant de termes qui semblent parfois utilisés à tort et à travers, surutilisés même parfois, mais qui, dans le fond, nous poussent à être meilleurs et à ne pas reproduire les erreurs du passé. Vivre-ensemble aujourd'hui, c'est faire avec ses voisins et la présence des collègues maires de Niffer et Hombourg sont la preuve de notre capacité

à partager et travailler ensemble. La tolérance c'est apprendre à connaître l'autre, accepter ses différences pour s'apercevoir des points communs. La présence de Dr Carsten Vogelpohl, maire de Bad Bellingen à chaque commémoration du 11 novembre depuis 4 ans maintenant est le symbole de cet avenir pacifique commun. Et pour reprendre ses mots, prononcés lors de son discours du Volkstrauertag en novembre 2024 : il y a 80 ans, l'Allemagne et la France ont gagné. Non pas l'un face à l'autre mais ensemble contre le nazisme.

Ensemble, nous nous souvenons de celles et ceux, civils et militaires, qui ont perdu la vie au cours de cette funeste période, quelles que soient leur nationalité ou leur religion. Ensemble, nous mettons collectivement en œuvre tout ce qui est en notre pouvoir pour qu'une telle situation ne se reproduise plus, et que nos aïeux n'aient pas souffert dans leurs corps et dans leurs âmes en vain. Ensemble, nous regardons vers l'avenir porté par notre jeunesse et croyons fort à leur capacité à poursuivre longtemps encore ces 80 années de liberté et de paix.



VIE CITOYENNE Une assemblée citoyenne en France !

Initiative inédite portée par Bruno Fuchs, Député du Haut-Rhin (6^e circonscription), le Parlement Citoyen place les citoyens au cœur du processus législatif.

« Mon ambition est simple : permettre à ceux qui, au-delà des urnes, n'ont plus confiance de renouer avec la politique. Je souhaite que chacun comprenne le fonctionnement de l'Assemblée nationale, puisse s'appropriier les enjeux nationaux et apporter ses idées, questionnements, ... ».

Ainsi, ce dispositif permet aux délégués du Parlement de se prononcer sur les mêmes textes de loi que les parlementaires, via des consultations sous forme de questions précises. Leurs réponses constituent un indicateur local essentiel pour Bruno Fuchs de porter la voix des citoyens dans la rédaction et la défense de ses amendements à l'Assemblée nationale.

De cette initiative ont émergé des commissions spéciales locales, favorisant une implication encore plus poussée des citoyens. Ainsi, la commission sur la fin de vie a permis à des volontaires, en collaboration avec l'équipe parlementaire, d'élaborer dix amendements déposés dans le cadre du débat législatif. Une commission sur les gens du voyage, qui a débuté le 5 avril 2025, poursuivra cette dynamique en travaillant à la rédaction d'amendements que le député défendra lors du vote du projet de loi à l'Assemblée nationale.

Par cette démarche, Bruno Fuchs réaffirme son engagement en faveur d'une démocratie participative et d'une législation en phase avec les attentes des citoyens de sa circonscription.

Si vous êtes intéressé, vous pouvez prendre contact par mail : parlementdelacirco6@gmail.com

« En espérant vous rencontrer prochainement aux événements du Parlement de la 6^e ! »



AMICALE DES DONNEURS DE SANG

Qu'y a-t-il de plus beau que de pouvoir sauver une vie par le don de soi ?



Tout d'abord, nous tenons à remercier les habitués des collectes ainsi que les nouveaux donneurs.

A l'heure où j'écris ces lignes la troisième collecte, celle du 5 juin n'a pas encore eu lieu, mais nous sommes heureux de comptabiliser sur les deux premières collectes de l'année 2025 une moyenne de 48 dons (54 en janvier et 42 en mars). Et nous comptons 8 nouveaux donneurs sur ces deux collectes, ce qui est vraiment super ! Nous vous remercions de votre mobilisation et vous attendons nombreux pour les prochaines collectes.

Oui nous comptons sur vous ! Ensemble nous sommes plus forts contre la maladie !

Le don du sang, c'est le don de soi, c'est un petit geste mais qui peut avoir de si grandes conséquences. N'est-ce pas magnifique de se dire que l'on peut ainsi sauver une vie ?

LE SAVIEZ-VOUS ?

36% des transfusions sont destinées aux services de cancérologie.

Il est malheureusement évident que chacun d'entre nous connaît une, voire plusieurs personnes, atteintes d'un cancer. Dans son entourage plus ou moins proche.

Grâce à vous, elles peuvent recevoir les transfusions nécessaires pour continuer à se battre contre la maladie.

Les chimiothérapies sont des traitements intensifs qui ont pour objectif de tuer les cellules cancéreuses. Cela peut également entraîner la destruction des cellules de la moelle osseuse...

Par conséquent, le corps ne peut plus, seul, renouveler les cellules sanguines.

Des transfusions sont alors indispensables pour reconstituer les réserves de sang et contrer les effets des traitements.

Vous êtes le héros qui permet à leur histoire de continuer à s'écrire, leur offrant ainsi l'espoir et l'énergie indispensable

pour affronter chaque jour la maladie. Chaque don est important. Les malades comptent sur vous.

UN APPEL PARTICULIER AUX JEUNES :

Venez grossir les rangs de notre association et prendre la relève des plus anciens.

Nous vous attendons nombreux aux prochaines manifestations, tant à la soirée tricolore du **dimanche 13 juillet**, qu'à la guinguette merguez du marché aux puces du **dimanche 12 octobre...**

Mais également à la dernière collecte de l'année, le **mardi 21 octobre**.

L'amicale des donneurs de sang vous souhaite de passer un très bel été !

SURTOUT N'OUBLIEZ PAS :

Vous pouvez donner votre sang dès 18 ans et jusqu'à l'âge de 70 ans. Il n'est jamais trop tard pour accomplir une bonne action et aider les malades. Pensez-y et merci d'avance à ceux qui nous rejoindront.

ACL Petit-Landau

L'été qui approche voit arriver la fin des activités de l'ACL pour une pause estivale avant leur reprise courant septembre.

Cette saison encore, nous avons pu vous proposer différentes activités sportives et de loisirs dans un cadre convivial mêlant bonne humeur et envie de partager.

Comme chaque année au printemps, La Petite Steppe a ouvert ses portes au public le temps d'une journée et a accueilli notre Troc/plantes où les jardiniers amateurs peuvent venir échanger leurs semences, boutures ou autres plantes pour diversifier et embellir leurs jardins et potagers.

Les activités sportives comme la gymnastique bien-être, le Pilates, la marche détente ou encore le futsal et le badminton rencontrent toujours un beau succès. Vous retrouverez et pourrez rejoindre ces activités dès la rentrée prochaine.



Vous aimez les jeux de société, les jeux de cartes ? Pensez à venir étoffer le petit groupe de joueurs du vendredi soir, ou venez participer à une rencontre du club de la belle époque qui se réunit le dernier mardi du mois à la maison villageoise.

Si vous avez envie qu'une nouvelle activité soit mise en place, n'hésitez pas à nous la proposer !



Ecurie Landovwa

Rendez-vous le 14 septembre 2025 pour la deuxième édition du concours de saut d'obstacles à l'écurie Landovwa !

Après le succès du premier concours de saut d'obstacles organisé le 18 mai dernier, l'écurie Landovwa à Petit-Landau est heureuse de vous annoncer la deuxième édition, qui se tiendra le dimanche 14 septembre 2025. Cet événement, qui s'inscrit dans la volonté de promouvoir l'équitation et de rassembler passionnés et curieux, promet de nouveau une journée riche en émotions et en performances.

UN PREMIER CONCOURS RÉUSSI !

Le concours inaugural du 18 mai 2025 a rassemblé un grand nombre de cavaliers et de spectateurs venus admirer le talent des participants. Dans une atmosphère conviviale et festive, les compétiteurs ont su démontrer toute leur maîtrise et leur complicité avec leurs montures. L'écurie Landovwa tient à remercier chaleureusement tous ceux et celles qui ont contribué à cette belle réussite. Un grand merci également à la commune pour l'aide prodiguée à la réalisation de cette magnifique journée !

UNE DEUXIÈME ÉDITION PLEINE DE PROMESSES

Face à cet engouement, le concours du 14 septembre s'annonce encore plus



passionnant ! Les cavaliers auront une nouvelle occasion de se mesurer aux parcours techniques et de faire vibrer le public. Les spectateurs pourront profiter d'une petite restauration et d'une buvette, afin de passer un moment agréable tout en encourageant les participants.

UN RENDEZ-VOUS À NOTER ÉGALEMENT : LE 19 OCTOBRE 2025

Et pour prolonger l'expérience, une troisième date est déjà programmée le 19 octobre 2025. Ce dernier concours de l'année sera une nouvelle opportunité de célébrer l'équitation et de partager de beaux instants autour de ce sport exigeant et captivant.

L'écurie Landovwa vous donne donc rendez-vous le 14 septembre et le 19 octobre pour vivre ensemble ces grands moments de sport et de convivialité.

Que vous soyez cavalier ou simple spectateur, venez soutenir les participants et profiter d'une super ambiance au contact de nos amis les chevaux et poneys !

Conseil de fabrique

Bonjour,

Tout d'abord je tenais à remercier toutes les personnes qui ont participé à notre vente de couscous à emporter. Nous organiserons une autre vente de repas à emporter fin octobre.

Le 21 septembre aura lieu la messe de Rentrée et des Récoltes. À l'issue de cette messe, le Conseil de Fabrique offrira le verre de l'amitié, en toute simplicité.

Je remercie Isabelle Wanner qui décore joliment l'église à chaque cérémonie, je remercie également les personnes qui nettoient l'église.

Pour terminer l'année, je vous propose de réserver **le dimanche 21 décembre** : nous accueillerons le concert de l'Harmonie de Mulhouse sous la présidence de Mme Muriel Malfroy.

Et parce que nous manquons toujours de volontaires pour renforcer le Conseil de Fabrique, je relance l'appel à ceux et celles qui souhaiteraient nous rejoindre. N'hésitez pas !

Je vous souhaite de passer de bonnes vacances dans la paix et la joie.

Christiane ESSLINGER, Présidente

Bibliothèque municipale



Durant les congés scolaires d'été, la bibliothèque sera **ouverte le jeudi soir uniquement, de 18h à 19h30.**

⚠ Fermeture estivale du 14 au 27 juillet.

Reprise de la permanence du lundi le **8 septembre.**

L'été est une période où il fait bon lire sur sa terrasse, dans un hamac ou à l'ombre d'un arbre...

« Lire est un plaisir, mais présente en plus un atout santé : la lecture protège le cerveau. Lire régulièrement stimule les fonctions cognitives, grâce à l'enrichissement du vocabulaire, l'amélioration de la concentration, le développement de l'imagination et l'entretien de la mémoire.

Les nouvelles connexions ainsi créées entre les neurones permettraient la prévention de maladies neurodégénératives comme celle d'Alzheimer. En outre, lire permet d'échanger, de maintenir ou de créer un lien social – éléments, on le sait, très protecteurs.

La lecture aide à lutter contre le stress. Six minutes de lecture par jour permettent de ralentir le rythme cardiaque et d'entraîner un état de calme et d'apaisement. Ce serait même plus efficace que la marche ou l'écoute de la musique.

Elle améliore le sommeil. Lire tous les soirs avant de se coucher (livre papier de préférence) prépare le corps à la nuit et facilite l'endormissement.

Et au bout... le bonheur ! D'après les scientifiques, lire développerait la capacité du cerveau à mieux discerner et prédire le comportement des gens qui vous entourent. Ça s'appelle l'empathie : une qualité qui permet de mieux communiquer et d'être heureux, rien que cela !!! ».

(Extrait de Femina - La chronique de Marina Carrère d'Encausse)

Convaincus ? Alors venez nous rendre visite au 2^{ème} étage de la maison villageoise, la vue y est superbe et vous y trouverez un large choix de romans, biographies, policiers, documentaires, BD pour petits et grands... Tout livre est bon pour la santé, tant que le plaisir est là. Alors, lisez sans modération ! Et cerise sur le gâteau, **l'abonnement est désormais gratuit pour tous.**

Nous vous souhaitons un agréable été.

L'équipe des bénévoles de la bibliothèque, Cécile, Edith, Gaby, Hélène et Michèle



SAPEURS-POMPIERS NIFFER-PETIT-LANDAU

Les actualités de nos héros du quotidien

■ Sainte Barbe 2024 : un moment intergénérationnel

Le 15 décembre 2024, à l'occasion de la fête de la Sainte Barbe, les Sapeurs-Pompiers de Niffer - Petit-Landau ont célébré leur sainte patronne dans une ambiance chaleureuse. Trois générations de chefs de corps, représentant plus de 50 ans d'histoire du centre de secours, étaient réunies pour partager ce moment fort en émotions et en souvenirs.

De gauche à droite : Capitaine honoraire Armand Heitz (Chef de Corps de Petit-Landau de 1994 à 2021) ; Lieutenant honoraire Jean Wilhelm (Chef de Corps de Petit-Landau de 1963 à 1994) ; Adjudant-Chef Jean François Schmitt (Chef de corps de Niffer de 2013 à 2021 puis chef de corps de Niffer Petit -Landau depuis 2021) ; Capitaine honoraire Lucien Erny (Chef de corps de Niffer jusqu'à 2001) ; Lieutenant honoraire Nicolas Boerner (Chef de corps de Niffer de 2001 à 2013)



■ Assemblée générale de l'amicale



De gauche à droite : Jean Paul Hussler et Vincent Unterreiner

Le 6 mars 2025 s'est tenue l'assemblée générale de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers, présidée pour la dernière fois par Monsieur Jean-Paul Hussler. Après 40 années de présidence, Il a souhaité passer le relais tout en restant impliqué au sein de l'amicale. Son investissement sans faille, son énergie et son dévouement ont marqué des décennies d'activités : fêtes de la Sainte Barbe, sorties, voyages, et bien sûr, l'organisation de la marche populaire. Il a également œuvré à la fusion

des amicales de Niffer et Petit-Landau en 2022, à la suite du regroupement des deux centres en 2021. Pour tout cela, Jean-Paul, nous te remercions sincèrement. Monsieur Vincent Unterreiner, jusqu'ici membre actif de l'amicale, a été élu à l'unanimité comme nouveau président.

Vincent, nous te souhaitons plein de succès dans cette nouvelle mission, avec le soutien total des membres de l'amicale et du bureau.

■ Sortie de l'amicale en Suisse : à la découverte de la Gruyère et de Gstaad

L'amicale des Sapeurs-Pompiers de Niffer - Petit-Landau a organisé une sortie en Suisse dans la magnifique région de la Gruyère et de Gstaad. Pompiers actifs, retraités et leurs familles ont partagé cette belle journée placée sous le signe de la convivialité et du soleil.

Le groupe a pu visiter la charmante ville de Gruyères et sa célèbre fromagerie, avant de découvrir la station chic de Gstaad. Le point d'orgue du séjour fut le trajet à bord du train panoramique jusqu'à Montreux, offrant des paysages à couper le souffle.

Cette sortie a été l'occasion de renforcer les liens entre générations de pompiers, un moment précieux pour honorer la transmission et l'amitié qui unissent celles et ceux qui ont œuvré, et œuvrent encore, au service des habitants de nos deux villages.



Les membres de l'amicale en balade à Gstaad

■ Crémation des sapins

La traditionnelle crémation des sapins a eu lieu le 18 janvier 2025 au stade de Niffer. Vous avez été nombreux à venir assister à ce moment convivial, marqué par la chaleur du feu et le plaisir de partager un verre en cette froide soirée d'hiver. Merci pour votre présence et votre fidèle participation à nos manifestations.



Remise de grade aux JSP

■ Les Jeunes Sapeurs-Pompiers : la relève est assurée

Nous adressons toutes nos félicitations à Clément, Jack, Vincent, Noa et Alyssa, les cinq JSP qui ont obtenu leur Brevet en début d'année. Leur engagement et leur sérieux sont exemplaires.

Par ailleurs, le samedi 7 décembre 2024, lors de l'assemblée générale de l'association des Jeunes Sapeurs-Pompiers de Kembs et environs, nos jeunes ont reçu avec fierté les galons correspondant à leur niveau de formation. Une nouvelle promotion de seize

JSP de première année a débuté son cycle de formation, tandis que les JSP de troisième et quatrième année poursuivent leur parcours en vue de l'obtention du Brevet des Cadets prévu en juin 2026.

Actuellement, huit jeunes de nos communes - quatre de Niffer et quatre de Petit-Landau - suivent activement cette formation. Cette jeunesse dynamique et engagée incarne fièrement l'avenir de notre centre d'incendie et de secours.

ON RECRUTE !

Les Jeunes Sapeurs-Pompiers sont une source précieuse de recrutement et nous recherchons toujours de nouveaux volontaires. Habitants de Niffer ou Petit-Landau, engagez-vous au service de la population !

Une nouvelle formule, l'**engagement différencié**, permet de se consacrer uniquement aux secours à personne (85 % de nos interventions), avec une formation allégée et adaptée à votre disponibilité.

Vous pouvez contacter le chef de corps :

Jean François Schmitt

07 55 59 02 31

chefdecorps.niffer@orange.fr

ASSOCIATION DES ARBORICULTEURS

40^{ème} Marché aux puces

L'Association des Arboriculteurs de Petit-Landau organise son **40^{ème} Marché aux puces le 12 octobre 2025, dans les rues du village de 6 heures à 17 heures.**

UNE PARTICULARITÉ CETTE ANNÉE,

Le repositionnement des emplacements qui commenceront Rue SEGER après l'intersection avec la rue des Vosges jusqu'à la Place Rapp (incluse), rue de l'École, parking devant le City Park et chalet de Arboriculteurs, Rue de Bretagne, Rue de Normandie et Rue de Lorraine.

Vous aurez accès à 3 guinguettes sur le tracé pour vous restaurer !

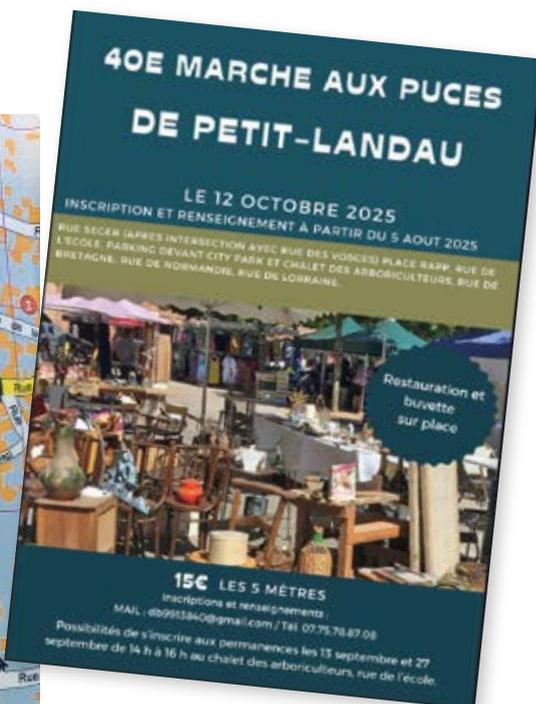
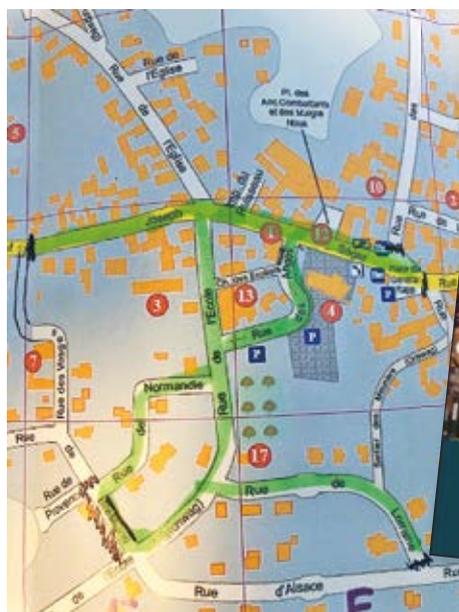
Nous remercions les riverains des rues concernées de prendre les dispositions pour stationner leurs véhicules hors périmètre le jour du marché le 12 octobre 2025.

Les inscriptions et renseignements pour les exposants sont ouverts à dater du 5 août 2025, auprès de :

- M. David Bernard au 07 75 78 87 08
- ou par mail à db9913840@gmail.com

Deux permanences d'inscriptions auront également lieu les 13 et 27 septembre de 14 heures à 16 heures au chalet des Arboriculteurs, rue de l'école.

Vous recevrez prochainement dans votre boîte aux lettres le bulletin d'inscription. Nous vous attendons nombreux pour une journée de bonnes affaires et de convivialité.



Un rappel de notre calendrier 2025

- **Démonstrations de taille d'hiver :** les samedis 1,15 & 29 mars à 14h au verger école
- **Démonstrations de taille d'été :** le lundi 23/06 à 9h et le samedi 28/06 à 9h au verger école
- **Portes ouvertes au verger école :** - pour les écoles et le multi-accueil, le vendredi 26/09 de 9h à 11h30 et de 14h à 16h avec ramassage de pommes,

- démonstration de pressage et dégustation de jus de pommes
- pour tout public le samedi 27/09 de 10h à 12h et de 15h à 17h avec démonstration de pressage, dégustation de jus de pommes et cueillette de pommes (selon disponibilité)
- **Marché aux puces :** le dimanche 13/10
- **Démonstration de plantation :** samedi 22/11

JOURNÉE DU 8 FÉVRIER 2025

80^{ème} anniversaire de la libération

Cette journée commémorative a débuté par un office religieux en l'église Saint-Martin suivi d'un rassemblement au monument aux morts.

C'est devant une assistance nombreuse, accompagnée de la fanfare, que les maires des trois communes de Petit-Landau, Hombourg et Niffer, les sapeurs pompiers, plusieurs sections d'anciens combattants ont célébré ce jour historique.

Le 6 février 2005, il y a 20 ans, M. Roger Leudière, un des libérateurs et combattant de la brigade FABIEN, ayant participé aux combats du 8 février 1945, nous avait fait la lecture de l'ordre n°6 des opérations militaires. Son discours a été repris et lu par le président de l'UNC de Petit-Landau / Niffer qui demanda :

- d'avoir une pensée particulière pour le colonel André Winsback commandant le 7^o régiment de Spahis algériens blessé mortellement le 26 février 1945 à côté du château d'eau

devant Petit-Landau.

- d'avoir aussi une pensée pour les incorporés de force de notre village qui ne sont pas revenus du front de l'Est ainsi que les Malgré-Elles et dont les noms sur le monument suivent : LITZLER André, SCHMIDLIN Armand, WEBER Gérard, WENZINGER Georges et Auguste, HEITZ Armand, MUSSLIN Camille, HUSSLER Pierre et Joseph, BASSLER Yvan, HEITZ Antoine, SCHIRMER Arthur et Léon, HUSSLER Joseph, HAAS Alphonse, GOEPFERT Antoine, ESCHER Etienne, BUTSCHA Armand.

Madame le maire de Petit-Landau, Carole Talleux, demanda que l'on poursuive le devoir de mémoire en associant les jeunes à l'histoire.

Deux gerbes ont été déposées l'une par les élus et les personnalités et l'autre par les anciens combattants.



Etienne Antonot, Président de l'UNC Petit-Landau/Niffer

SPORT

Envie de vitesse ? Rejoignez l'Asphalte Roller !



Envie de glisse, de vitesse, de fun ? Essayez le roller de vitesse !

Accessible dès le plus jeune âge, ce sport complet développe coordination, endurance et esprit d'équipe... tout en procurant des sensations uniques !

Asphalte Roller, club de compétition basé à Petit-Landau, accueille les enfants dans une ambiance conviviale et dynamique. Grâce à des coaches diplômés et du matériel adapté, chacun peut découvrir, progresser et performer.

Le club brille en France et à l'international avec plus de 120 médailles à son actif. Mais sa plus grande fierté reste la progression et l'épanouissement de ses patineurs.

Pourquoi choisir Asphalt Roller ?

- > Entraînements encadrés toute l'année
- > Séances d'essai gratuites
- > Ambiance d'équipe et passion partagée
- > Objectifs sportifs et plaisir de la glisse



KID'S ROLLER
Dimanche 28 septembre 2025

- Devant l'école élémentaire de Petit-Landau - dès 9h - entrée libre
- Une journée festive pour toute la famille autour du roller de vitesse !
- Courses ludiques, défis d'agilité et de vitesse (5-12 ans)
- Animations tous niveaux
- Buvette, grillades & crêpes !

Venez tester, encourager, vibrer avec nous !

INFOS ENTRAÎNEMENTS :

- **Hiver (15 sept - 15 avril) :** Salle polyvalente, 82 rue Seger, Petit-Landau
 - **Été (15 avril - 15 sept) :** Anneau routier, 1 rue du Stade, Rixheim
- Mardi & Jeudi : 18h30-19h30**

CONTACT :

- laiebjonah@gmail.com - 06 95 75 48 54
- pierresimon1129@gmail.com
- rmy.laurent1@gmail.com

MONUMENT AUX MORTS

TRANSFERT ET CRÉATION DE PLACES DE STATIONNEMENT

Le projet de déplacement du monument aux morts et la création d'un parking au centre du village répond à plusieurs objectifs. Le bureau d'études ELAN BE VRD a été missionné pour assister la commune dans cette opération.

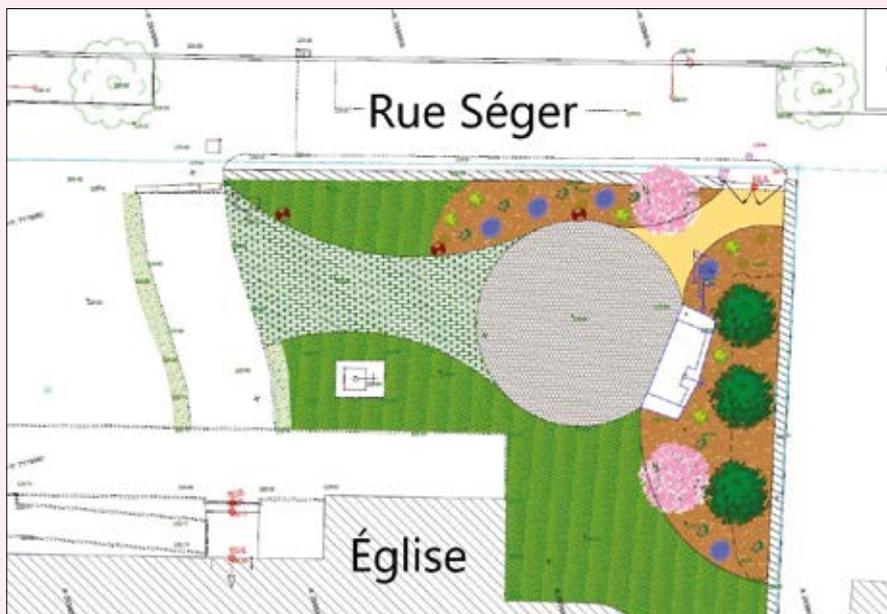


■ Déplacement et réfection du Monument aux morts

La localisation actuelle du monument aux morts, place des Anciens Combattants et des Malgré-Nous, sur l'emplacement de l'ancien presbytère, ne répond plus aux critères de sécurité et de sérénité lors des commémorations. En effet, les participants à ces cérémonies et le public y assistant se retrouvent de part et d'autre de la rue principale du village.

D'autre part, 55 ans après sa mise en place, une remise en état complète des bronzes et des joints d'assemblage du monument s'avère nécessaire.

Il a donc été décidé de le déplacer au Nord Est de l'Église pour sa mise en valeur et pour des questions de sécurité.



■ Création d'une aire de stationnement place des Anciens Combattants et des Malgré-Nous



Le déplacement du monument permettra la création de places de stationnement supplémentaires dans le centre village aux abords de l'église, de la maison villageoise et du multi-accueil, et ainsi désengorger le parking devant la Mairie, notamment aux heures d'entrée et de sortie d'école.

Cette aire sera équipée d'une borne de recharge pour voiture électrique, installée par m2A dans le cadre du projet de déploiement des bornes.

Etant donné que Petit-Landau est situé sur l'Eurovéloroute 15, très fréquentée, la Commune installera également une borne de recharge pour vélo électrique (VAE), ainsi qu'une station de gonflage et du matériel pour les petites réparations.

La fin des travaux est programmée d'ici l'automne pour la commémoration du 11 novembre.



Roti de porc persillé et sa salade de chou



Voici une recette proposée par Sandrine lors de la journée citoyenne pour un menu gourmand et original :

INGRÉDIENTS

Pour le rôti de porc

Mélanger oignons, tomates et carottes dans le fond d'un plat. Y poser dessus un rôti de porc persillé au préalable. Arroser avec un ½ litre de vin blanc, un cube bouillon et assaisonner avec sel, poivre, branche de romarin. Cuisson au four en arrosant régulièrement avec le jus de cuisson.

Pour la salade de chou japonaise

- 1 chou blanc
- 4 gousses d'ail épluchées
- Quelques carottes râpées
- 2 cs d'huile de sésame grillée
- 1 cc de sucre brun
- 2 cc de vinaigre de riz ou de vinaigre de cidre
- 2 cs de graines de sésame
- 2 pincées de piment en poudre
- Sel et poivre

PRÉPARATION

- Prendre un chou blanc de 500 grammes, enlever les premières feuilles et le détailler finement. Le verser dans un saladier et le mélanger avec les mains pour détacher les feuilles.
- Passer à l'assaisonnement de la salade. Dans un petit blender, mettre 4 gousses d'ail épluchées avec 1 cc de sucre roux, 1 pincée de sel, 2 cs d'huile de sésame grillée, 2 cs de vinaigre de riz ou de cidre, et 1 cube de bouillon de volaille ou de légumes bio. Mixer le tout jusqu'à obtenir une pâte lisse et aromatique.
- Verser le mélange liquide dans le saladier avec le chou.
- Ajouter deux cuillères à soupe de graines de sésame, quelques tours de poivre du moulin, et deux pincées de piment en poudre pour la couleur et le relief. Bien mélanger la salade pour que tous les morceaux de chou soient bien imprégnés de sauce.
- Goûter et ajuster l'assaisonnement en sel si nécessaire. Servir directement.

IDÉE RANDO

Et si on y allait ?

Circuit pédestre - 4km
Niffer 1939 - 1945

À l'occasion des
80 ans de la libération
de Niffer, découvrez
le village voisin sous un
autre jour.



À travers quatre séquences, revivez l'histoire de 1939 à 1945 en suivant villageois et soldats dans leur quotidien.

- 1939 : Évacuation dans les Landes
- 1939 - 40 : La drôle de guerre
- 1940 - 44 : L'occupation
- 1944 - 45 : La libération

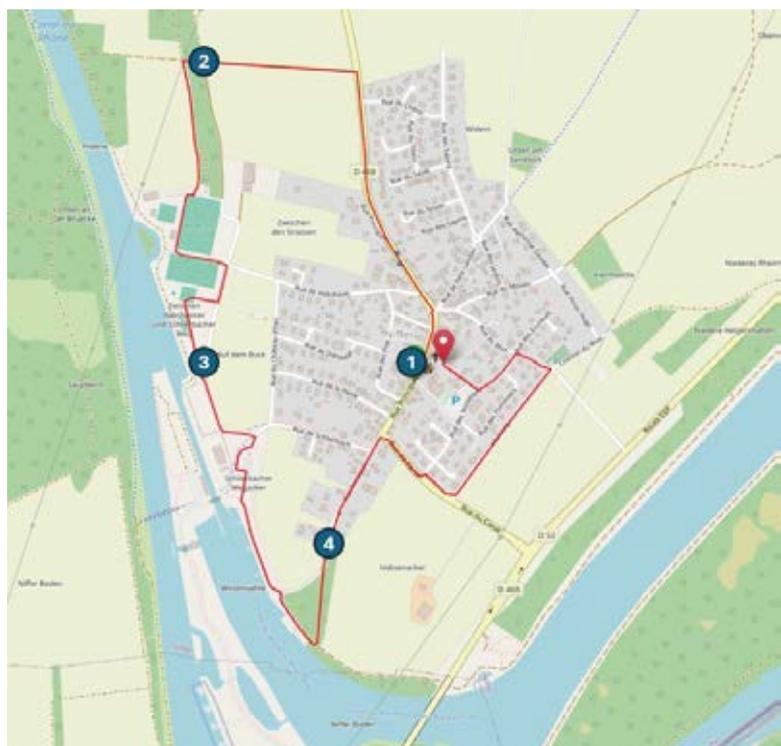
Chaque séquence comprend trois étapes.

Rendez-vous sur le site internet :

https://www.intramuros.org/niffer/page/circuit1_niffer_1939_1945 et trouvez le QR-code pour passer d'une grande séquence à une autre.

Si vous ne trouvez pas le QR-code, ou pour aller plus vite, vous pouvez cliquer sur le bouton "Raccourci" tout en bas de la page affichée sur votre smartphone.

Pour commencer le parcours, rendez-vous sur la rue principale devant la cour de l'école primaire et cliquez sur le bouton **C'est parti!** sur le site internet.



Adieu à M. Kaemmerlen Mathieu



Mathieu est entré au Conseil Municipal en 1989. Grâce à ses connaissances et ses compétences, il s'est tout de suite impliqué dans des dossiers techniques et a été moteur pour l'élaboration du PLU et pour la réalisation et le suivi des travaux d'assainissement.

Il siège à partir de 1992 au comité directeur du SIVOM Rhin Sud. Il est également membre titulaire du syndicat intercommunal d'assainissement Niffer/Petit-Landau.

Il est élu maire en 1995, à la suite de HEITZ Paul.

A l'origine de la construction de la Maison Villageoise en 1997 en lieu et place de l'ancien restaurant ESCHER, il a ardemment milité pour la création d'une bibliothèque municipale pour diffuser la lecture et la culture à toutes et à tous. Aujourd'hui encore, elle est très active et reste un modèle pour un village comme le nôtre.

C'est sous son mandat que se sont également poursuivis les travaux de pose de l'assainissement collectif qui, bien que non visibles, nous rendent des services dont nous ne pourrions plus nous passer aujourd'hui. Des aménagements ont également été réalisés au Mille Club. La zone industrielle, à l'est du village, a également été réduite et adaptée pour être acceptable par la population tout en maintenant des possibilités de développement économique

Mathieu avait un esprit vif et toujours en action. Chez lui, tout allait vite, et s'il n'était pas toujours facile de le suivre, il a toujours œuvré pour l'intérêt général. Doté d'une capacité de synthèse hors pair, il arrivait à extraire toutes les informations d'un dossier, aussi complexe qu'il fut, pour aboutir à des solutions concrètes et opérationnelles. Que ce soit dans sa fonction de Maire mais aussi au niveau professionnel.

Nous garderons tous en mémoire l'image d'un maire apprécié de tous pour sa grande humanité, qui a su fédérer autour de lui les autres élus pour insuffler une dynamique positive dans l'intérêt collectif de tous les habitants.

Carole Talleux, Maire de Petit-Landau

LES GRANDS ANNIVERSAIRES 2025

AOÛT

- Emile ESCHER, 17 août, 90 ans (1935)
- Giovanni MAGRIN, 4 août, 1931 (94 ans)

SEPTEMBRE

- Robert BAUMLIN, 8 septembre, 85 ans (1940)

OCTOBRE

- Gérard MEYER, 2 octobre, 93 ans (1932)
- Marie-Thérèse HEITZ née RIEGERT, 11 octobre, 85 ans (1940)

NOVEMBRE

- Agnès RISSER née ESSLINGER, 9 novembre, 75 ans (1950)
- Cécile RAMSTEIN née MICLO, 22 novembre, 75 ans (1950)
- Marie Florence HEITZ née KIEFFER, 22 novembre, 95 ans (1930)

DÉCEMBRE

- Jacqueline LAMPERT, 24 décembre, 92 ans (1933)

MARIAGES



- Marina COULOMBEL et Mickael FAVRE, le 21 juin



- Maelys FRANCFORT et Quentin LETT, le 15 février

PACS



- Aurélien PATZKE et Cyril MEYER, le 19 décembre



- Kamilla SOARES LUZ et Romain ALOY, le 21 janvier



- Adèle GODINO et Anthony CIANCIO, le 11 février



Mairie de Petit-Landau

3 rue Séger 68490 PETIT-LANDAU - Tél. 03 89 48 37 15

Ouvert le lundi et vendredi de 9h à 11h,

le mardi de 16h à 19h et le jeudi de 9 à 11h et de 16h à 18h

Fermé le mercredi

www.petit-landau.fr